

COMMUNIQUÉ



10 ans après, n'oublions jamais...

Il est des jours où les ténèbres envahissent le monde. Ce vendredi 13 novembre 2015 est de ceux-là. Paris était alors touché par une attaque terroriste sans précédent, la France était plongée dans l'effroi, le monde témoignait de son soutien et de sa solidarité.

Après un premier attentat-suicide aux abords du Stade de France, les terrasses du Petit Cambodge et du Carillon dans les 10^e et 11^e arrondissements étaient mitraillées, la salle de spectacle du Bataclan, où 1 500 personnes assistaient à un concert, était prise d'assaut, et le public basculait dans l'horreur.

10 ans après cette tragédie meurtrière qui a fait 130 morts et plusieurs centaines de blessés, rendons hommage à ces innocents frappés par une violence sans nom, ayons une pensée de sympathie pour leurs proches, souvenons-nous du courage des secours et de tous ceux qui, dans l'obscurité, ont apporté aide et soin aux victimes.

Ce 13 novembre nous rappelle que si la barbarie peut frapper partout, jamais elle ne triomphe si la conscience, la justice et l'espérance lui font face.

Ce temps de commémoration et de recueillement doit également être l'occasion de réaffirmer nos valeurs de liberté, de tolérance et d'humanisme. Elles prennent pour nous, Francs-maçons du Droit Humain, tout leur sens et leur portée universelle. Portons l'utopie qui nous guide hors de nos temples sur le chemin de l'engagement citoyen. Ayons le courage de clamer haut et fort ce en quoi nous croyons, soyons fiers de ce que nous sommes, défendons chaque jour ces principes auprès du plus grand nombre.

Travaillons afin que l'éducation l'emporte sur l'ignorance, source de discriminations et de haine, que l'émancipation prenne le pas sur l'enfermement idéologique, que la raison éclairée s'impose face à l'obscurantisme exalté et que la lumière de la paix éclaire les chemins de l'Humanité pour construire un monde uni, libre et fraternel.

Maurice Leduc
Grand Maître National
Fédération française
de l'Ordre maçonnique mixte international
LE DROIT HUMAIN